Plus de renseignements :

05.34.56.90.35

urps.biologistes.mp@gmail.com

https://www.urps-biologistes-occitanie.fr/

URPS Biologistes Occitanie

URPS BIOLOGISTES Occitanie

URPS BIOLOGISTES Occitanie

DEPISTAGE IST SANS ORDO

Le super pouvoir de ton labo

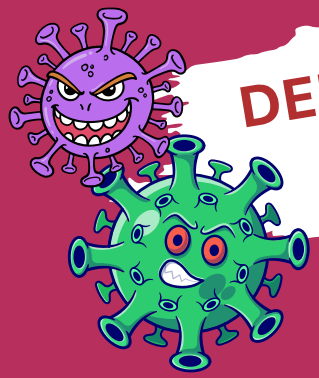

DEPISTER- TRAITER- PROTEGER

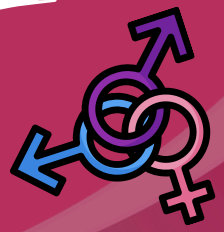

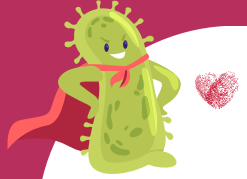

C'EST QUOI DEJA UNE IST ?

Une infection sexuellement transmissible (IST) est causée par une bactérie, un virus ou un parasite. Elle se transmet principalement lors d'un rapport sexuel, avec ou sans pénétration.

Ces dernières années, le nombre d'IST a augmenté en particulier chez les jeunes. Par exemple en 2023, l'Occitanie a vu son taux de diagnostic d'infection à gonocoque en augmentation (32 pour 100 000 personnes âgées de 15 ans et plus).

POURQUOI ME FAIRE DEPISTER ?

Une IST non traitée peut entraîner des complications graves comme des troubles cardiovasculaires et neurologiques, une infertilité et une transmission au foetus pendant la grossesse.

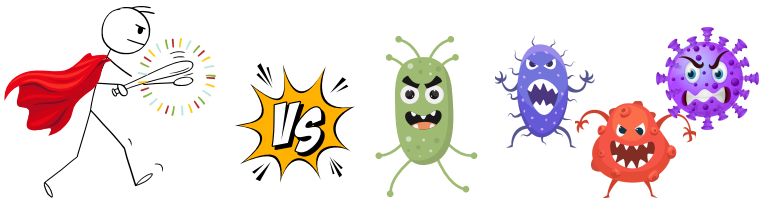

QUAND FAIRE LE DEPISTAGE ?

- Si tu as des symptômes urinaires ou gynécologiques évocateurs d'IST
- Si tu as plus d'un partenaire au cours des 12 derniers mois ou tu as récemment changé de partenaire
- Si ton partenaire a été dépisté positif à une IST
- Si tu as eu un rapport non protégé à risque
- Si tu souhaites arrêter le préservatif

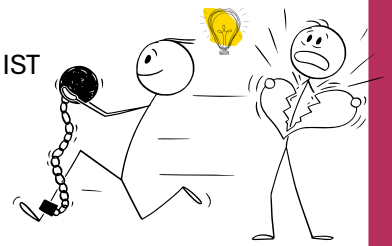

OÙ FAIRE LE DEPISTAGE ?

Dans n'importe quel laboratoire de biologie médicale.
Le biologiste médical te recevra pour évaluer les facteurs de risque d'IST et te dire s'il est nécessaire de te faire dépister.

QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR ?

Toute personne peut venir se faire dépister sans passage préalable chez le médecin.

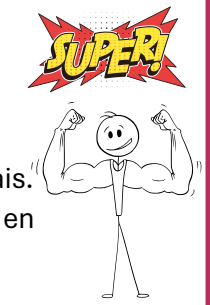

Pour les moins de 26 ans, pas besoin de faire l'avance de frais.
A partir de 26 ans, une mutuelle est nécessaire pour la prise en charge du dépistage IST sans ordonnance.

Par dérogation au principe d'autorité parentale, si tu souhaites garder le secret, le médecin biologiste peut se dispenser d'obtenir le consentement au dépistage d'un des titulaires de l'autorité parentale (Art L.1111-5 code de la santé publique). Dans ce cas, tu dois te faire accompagner d'une personne majeure de ton choix. Les résultats seront remis à ton médecin traitant ou bien à un médecin exerçant dans un CeGIDD*, ou un centre de santé sexuelle ou un centre de PMI* de ton choix. Dans tous les cas, chaque professionnel de santé est tenu au secret médical.

*CeGIDD = Centre gratuit d'Information, de dépistage et de diagnostic
*PMI= Protection maternelle et infantile

QUELLES SONT LES IST DEPISTEES SANS ORDO ?

HIV + Hépatite B + Syphilis

Chlamydia + Gonocoque

DEPISTAGE PRECOCE =

MEILLEUR DIAGNOSTIC
PRISE EN CHARGE RAPIDE ET EFFICACE
REDUCTION DU RISQUE DE TRANSMISSION